

L'ENTR'API

JOURNAL DE L'ASSOCIATION
PROFESSIONNELLE DES AIDES
PÉDAGOGIQUES INDIVIDUELS

VOLUME XXV, N° 2
DÉCEMBRE 2007

<http://www.apapi.com/>

Le Cégep@distance, beaucoup plus *réel que virtuel* (suite à la page 3)

SOPHIE DORAIS

aide pédagogique individuelle
Cégep@distance

Le texte qui suit consiste, pour une bonne part, dans une version remaniée et actualisée de deux textes déjà parus dans Pédagogie collégiale : « Le Cégep@distance, acteur méconnu du réseau collégial », Vol. 16, n° 1, Octobre 2002, p. 17-20, et « La persistance aux études, défi premier en formation à distance », Vol. 16, n° 4, Mai 2003, p. 13-19.

Le Cégep@distance, qui s'appelait alors le Centre collégial de formation à distance¹, a été créé en avril 1991, par une entente entre le ministère de l'Éducation et le collège de Rosemont. Si, au moment de se départir de sa propre Direction de la formation à distance, le Ministère a choisi de confier désormais ce mandat au collège de Rosemont, c'est que ce dernier avait déjà une solide expertise en la matière, ayant été le premier établissement du réseau collégial à offrir des cours par correspondance, dès le début des années soixante-dix. Le Ministère visait ainsi à permettre au plus grand nombre de Québécoises et de Québécois d'acquérir une formation collégiale créditée,

¹ Le CCFD a changé de nom en 2002; on voulait ainsi, et tout à la fois, rappeler le mandat premier de l'organisme - développer et offrir une formation collégiale à distance de qualité - et refléter, d'une part, son appartenance de plein droit au réseau collégial et, d'autre part, son engagement résolu dans le domaine de la formation en ligne.

DOSSIER : LES CÉGEPS VIRTUELS



Comment concevoir que quelque chose considéré comme « *hottest, sexiest, most controversial* » (voir texte d'Isabelle Trudeau), soit une activité qui se fait en solitaire ? Je parle évidemment de la formation à distance.

Devant des besoins diversifiés en formation, de nouveaux canaux d'accès à géométrie variables voient le jour. Avec un encadrement virtuel, un contenu varié vous est servi par un « *prof in the box* », de la saveur postale jusqu'au monde 3D.

Cette réponse technopédagogique au besoin de conciliation études / travail / famille / distance, a bien évolué depuis le début de la formation à distance que l'on situe au milieu du 19^e siècle. En 2007 il serait suicidaire de ne pas être et ne pas vouloir paraître « *high-tech* ». Nous sommes trop alphabétisés informatiquement pour tolérer le drabe, le lent et le non convivial. Le format doit être le reflet du contenu qui doit rendre la personne meilleure et plus performante. Le défi, j'imagine, est de concevoir tout cela en tenant compte des humains qui sont à l'autre bout. En ce sens, il est intéressant et rassurant de constater que les API ont encore leur place dans ce processus socio-interactif. Le **Cégep@distance** à lui seul en emploie d'ailleurs une armée.

En passant, j'adore les pub du **Cégep@distance**. Hilarant de voir une affiche indiquant « *cégep* » plantée devant une cabane pour la pêche sur la glace ou encore, sur le toit d'un building.

Toutefois, les besoins en formation sur mesure de plusieurs institutions collégiales au Québec égratignent le monopole du **Cégep@distance**. Comment les considérer ? Innovatrices ou délinquantes qui défient la centralisation ? Y a-t-il lieu de favoriser l'émergence selon le marché ? Les partenariats devraient-ils être privilégiés ? Y a-t-il plusieurs directions à prendre ou le MELS devrait-il prescrire des orientations plus contraignantes ?

Et vous, entre le TIC, le WEB et l'A-V, dans ce libertinage des marchés, quelle est votre orientation, directionnelle ou bi-directionnelle ?

ÉDITORIAL : ENTRE LE VIRTUEL ET L'HUMAIN

RICHARD ARMSTRONG

Président de l'APAPI

TABLE DES MATIÈRES

Le Cégep@distance, beaucoup plus réel que virtuel p.3

La formation à distance : pour l'amélioration des compétences tout au long de la vie p. 11

Les technologies de l'information... nouvelle génération ; ce que les professeurs de cégeps en pensent p. 17

Expansion du Collège LaSalle dans le monde virtuel 3D de Second Life p .21

L'entrée du « synchrone » dans les Cégeps p. 22

Bibliographie sélective p. 26

Mot de l'éditeur p. 27

Prochain numéro p. 27

Le Cégep@distance, beaucoup plus *réel* que *virtuel* (suite)

en dépassant les contraintes de lieu et de temps auxquelles plusieurs sont confrontés.

Au cours des seize dernières années, le Cégep@distance aura donc conçu, produit et diffusé auprès de dizaines de milliers d'étudiants, plus de 200 cours relevant de l'enseignement collégial. Jusqu'à la fin des années quatre-vingt-dix, les activités du Cégep@distance passaient essentiellement par le recours au matériel imprimé et aux communications postales et téléphoniques, autrement dit, les bons vieux cours par correspondance. Depuis 1998 cependant, on a commencé la diffusion de cours, en tout ou en partie, dans Internet.

Qui étudie au Cégep@distance ?

L'année de sa création, le Centre collégial de formation à distance comptait entre 5 000 et 6 000 étudiants, et enregistrait près de 8 000 inscriptions-cours. Au cours de l'année scolaire 2005-2006, le Cégep@distance a accueilli 16 500 étudiants et procédé à près de 26 000 inscriptions-cours. Bref, au terme de seize ans d'existence, sa population étudiante et le volume d'inscriptions auront plus que triplé.

Le Cégep@distance consistant en un service de formation continue, on n'y admet que des étudiants adultes, c'est-à-dire ayant déjà complété au moins une année d'études supérieures ou ayant interrompu leurs études depuis au moins un an après le secondaire. On ne s'étonnera donc pas que l'âge moyen de nos étudiants se situe autour de 26 ans, même si le groupe le plus nombreux est nettement celui des 20 à 24 ans, dont la proportion se situe généralement aux envi-

rons de 45 % ; on compte cependant près de 10 % d'étudiants âgés de 40 ans ou plus. En outre, plus de 10 % des inscrits détiennent déjà un diplôme d'études collégiales, et 3 %, un diplôme universitaire.

La grande exception à la règle de la formation continue est évidemment l'inscription des étudiants en commandite d'un autre établissement collégial, lesquels représentent à peu près la moitié de tout l'effectif étudiant du Cégep@distance. Ce qui explique que le second groupe le plus nombreux soit celui des 19 ans et moins, qui représentent un peu moins du quart de la population étudiante du Cégep@distance.

Autre exception, mais de bien moindre conséquence sur le plan du nombre : les étudiants-athlètes de l'École Sport-Études (ÉSE). Le Cégep@distance compte en effet parmi les établissements du réseau associés à l'ÉSE, dont il accueille bon an mal an une soixantaine d'étudiants, cela sans compter les étudiants-athlètes des autres cégeps, qui suivent chez nous un ou des cours en commandite. De 30 à 35 de nos étudiants-athlètes sont des joueurs des huit équipes hors Québec que compte la Ligue de hockey junior majeur du Québec (LHJMQ) ; en collaboration avec l'ÉSE et la LHJMQ, le Cégep@distance a mis en place il y a deux ans un service d'encadrement particulier de ces joueurs de hockey, comprenant les services d'une API attitrée, laquelle assure, entre autres, le suivi hebdomadaire de chacun.

Quant aux étudiants « ordinaires » du Cégep@distance, ce sont le plus souvent des personnes qui reviennent aux études après une interruption plus ou moins longue. Certaines viennent chez nous pour terminer un

programme entrepris dans un autre cégep, et obtenir finalement leur D.E.C. Il est à noter que, les règles touchant la diplomation étant ce qu'elles sont, ces nouveaux diplômés viennent augmenter le taux de diplomation de leur cégep d'origine, qu'importe qu'ils obtiennent leur D.E.C. de cet établissement ou du Collège de Rosemont.

Évidemment, plusieurs personnes s'inscrivent au Cégep@distance pour entreprendre un nouveau programme, généralement dans le but de se qualifier pour le travail, de se réorienter ou d'obtenir une promotion. Si la plupart choisissent l'un de nos trois programmes d'AEC, soit en Comptabilité, en Assurances de dommages des particuliers ou en Éducation à l'enfance, elles sont de plus en plus nombreuses à choisir le D.E.C. en Techniques de comptabilité et de gestion ou, pour poursuivre ensuite à l'université, le D.E.C. en Sciences humaines.

Un autre phénomène relativement récent au Cégep@distance, celui de l'inscription à temps plein. Depuis une demi-douzaine d'années, le nombre de nos étudiants inscrits à quatre cours ou plus par session oscille entre 700 et 900 étudiants, soit environ 13 % des étudiants sans commandite, pour 18 % des inscriptions-cours. Sur la seule base du nombre de ses étudiants à temps plein, le Cégep@distance peut donc se comparer à un collège de petite taille...

Le modèle pédagogique du Cégep@distance : « entrée continue, sortie variable »

Le Cégep@distance se distingue de tout autre établissement du réseau collégial non seulement par son mandat mais également par le modèle pédagogique qui lui est propre. Présenté du point de vue de l'étudiant, le modèle peut se résumer comme suit.

Il se caractérise principalement par l'individualisation complète du processus

de formation, de l'inscription à un ou à des cours jusqu'à la sanction des études. Dans notre jargon, c'est ce qu'on qualifie de modèle à « *entrée continue et sortie variable* ». Ainsi, on peut s'inscrire au Cégep@distance en tout temps de l'année et, comme la formation y est offerte en **mode asynchrone**, on n'a pas à attendre qu'un groupe suffisamment nombreux soit formé avant de commencer ses études.

Autre caractéristique essentielle du modèle du Cégep@distance : si l'étudiant dispose de soutien et d'aide sous forme de tutorat, d'aide pédagogique et d'aide technique en information scolaire du Service à la clientèle, il est tout de même placé en situation d'autoapprentissage. Le matériel de cours qui lui est fourni est d'ailleurs « **autoportant** », en ce sens qu'il devrait suffire à l'étudiant pour réaliser les apprentissages visés dans le cours et qu'il a été conçu à cette fin. Enfin, on privilégie chez nous l'apprentissage **autorythmé**, c'est-à-dire que l'étudiant y chemine à son propre rythme, dans les limites imposées pour l'achèvement d'un cours, lesquelles sont de six mois à partir de l'inscription pour compléter l'ensemble des devoirs du cours, puis de trois mois à partir de la saisie de la note du dernier devoir pour s'inscrire à l'examen final du cours.

Hormis les stages, l'examen final constitue la seule occasion où la présence de l'étudiant est requise en un lieu et un temps donnés. Pour passer un examen, l'inscription préalable est obligatoire, de sorte qu'on puisse être en mesure de prévoir le matériel à acheminer vers le site, et de contrôler l'identité des candidats. Les séances d'examen se déroulent sous surveillance dans 45 sites, collèges ou centres d'études collégiales, répartis à travers le Québec : de Ville-Marie, au Témiscamingue, à Étang-du-Nord, aux Îles-de-la-Madeleine.

Forcément, avec un tel modèle pédagogique, les notions de cohorte, groupe-cours, et même de session, ne s'appliquent pas ou s'appliquent autrement. Ainsi, la mention de l'année-session renvoie strictement au moment de l'inscription de l'étudiant, lequel pourra terminer son cours dans une tout autre année-session. Par exemple, Joëlle s'est inscrite à un cours le 17 novembre 2006 (soit A-2006), elle aura mis 4 mois à terminer le cours et à produire les 4 devoirs et, à cause d'un voyage à l'étranger, aura attendu jusqu'à l'échéance pour aller passer l'examen final, soit à la mi-juin 2007 ; Joëlle aura donc fini son cours au début de la session d'automne 2007.

Les cours du Cégep@distance : « le prof est dans la boîte ! »

Par définition, en formation à distance, « l'enseignement [...] est exercé en dehors d'un contact direct de l'enseignant et de l'apprenant. Les apprentissages, les savoirs, les contenus de la discipline s'exercent en dehors des contacts avec l'enseignant mais peuvent être acquis par un média léger ou un média lourd² ». En l'occurrence, tout passe par le « matériel de cours ».

On comprendra que, dans le contexte de la formation à distance, la qualité du matériel de cours est cruciale. Le tout doit être complet, rigoureux, clair, simple à comprendre et propre à soutenir l'intérêt. Chaque cours est conçu et réalisé suivant un processus éprouvé, par une équipe multidisciplinaire regroupant des compétences diverses. Au premier plan, l'auteur ou concepteur du cours, spécialiste de la matière à enseigner, recruté parmi les enseignantes et les enseignants du réseau; le réviseur de contenu du cours – puisqu'il y a toujours révision du

contenu – est également recruté parmi les profs du réseau. Ces auteurs et réviseurs sont accompagnés – guidés, soutenus... - dans ce travail de très longue haleine par un responsable de projet, conseillère ou conseiller pédagogique appartenant au Service de la conception pédagogique. À l'équipe s'ajoutent encore : responsable de l'édition et de la gestion du droit d'auteur, réviseur linguistique, correcteur d'épreuves et technicien à l'édition et, selon le cas, spécialistes de l'informatique, de l'infographie et du multimédia.

Le matériel d'un cours comprend nécessairement un Guide d'études, un Texte de cours, ou un Cahier d'apprentissage accompagné d'un volume de base, et une série de devoirs. Selon le cours, pourra s'ajouter un matériel d'accompagnement, que ce soit Cédérom, CD audio ou DVD, calculatrice pour les cours de maths ou de Méthodes quantitatives, jusqu'aux gants de vinyle en Sécurité de l'enfant en milieu de garde, etc.

Le Guide d'études consiste en un plan de cours détaillé, incorporant en outre des outils de gestion du temps et de planification du travail. Le Texte de cours est utilisé lorsque l'on n'a pas retenu de volume de base pour le cours ; s'y trouve présentée toute la matière du cours, organisée suivant les principes du design pédagogique, et accompagnée de nombreux exercices de compréhension, d'application, de synthèse, de même que d'exercices d'autoévaluation. Autrement dit, le matériel couvre tout ce que, en classe, le professeur exposerait, démontrerait, expliquerait, et surtout, ferait faire aux étudiants : le professeur est donc, virtuellement, dans la boîte, passablement volumineuse, que recevra l'étudiant dans

² Louise MARCHAND, Jean LOISIER, Paul-Armand BERNATCHEZ et VIOLAINE PAGE-LAMARCHE, *Guide des pratiques d'apprentissage en ligne auprès de la francophonie pancanadienne*, Réseau d'enseignement francophone à distance (REFAD), 2002, p. 19.

les quatre à cinq jours ouvrables suivant son inscription.

Il y trouvera en outre, une série de devoirs pour chacun de ses cours, laquelle comprend de quatre à six cahiers où sont consignées les directives, les questions ou les exercices du devoir. L'étudiant produira son devoir à même le cahier, qu'il postera à sa tutrice ou à son tuteur, qui le corrigera et le lui retournera annoté, puisque les devoirs servent autant à l'évaluation formative que sommative.

Les cours Internet obéissent grosso modo à la même structure, sauf qu'on y exploite évidemment les possibilités du médium et les outils de communication, dont les forums de discussion. Il existe également une formule hybride de cours dans laquelle le matériel est fourni dans le format imprimé mais où les devoirs et l'encadrement sont réalisés dans Internet.

En seize ans, le Cégep@distance aura récolté plus d'une trentaine de prix ou de mentions, que ce soit du ministre de l'Éducation ou de l'Association canadienne de l'éducation à distance (ACED), récompensant la qualité de ses cours. Dans le cadre de l'évaluation de la formation générale, notre matériel aura même reçu les éloges de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial qui l'a qualifié de « *remarquable* » et « *exemplaire*³ ».

Les cours les plus fréquentés

Les étudiants du Cégep@distance peuvent choisir entre quelque 200 cours rattachés à l'un ou l'autre de nos programmes de D.E.C. ou d'A.E.C., dont près du quart sont offerts, en tout ou en partie, par le biais d'Internet. Avec une moyenne de deux cours par étudiant et près de 200 cours offerts, on

comprendra que le nombre d'inscriptions varie considérablement d'un cours à l'autre.

Évidemment, les cours qui recueillent le moins d'inscriptions sont les plus anciens, en particulier les cours appartenant à des programmes qui ne sont plus disponibles ailleurs dans le réseau, mais que quelques-uns cherchent tout de même à finir. De même pour les cours de formation générale de « *l'ancien régime* » ; par exemple, en 2005-2006, trois personnes seulement se sont inscrites au bon vieux Philosophie, pensée et discours, 301-101-84 (sachant que, à l'époque, le deux derniers chiffres du numéro de cours indiquaient l'année de sa création – ou activation – au Ministère, on peut faire le calcul...). Notons tout de même que, depuis, le Cégep@distance a fait le choix de ne plus offrir les anciens cours de formation générale qui ont un équivalent dans la nouvelle séquence ; les seuls qu'on conserve en français ou en philosophie, ce sont les 301-201-84 et 301-301-84, de façon à permettre aux étudiants soumis à l'ancien régime de pouvoir compléter les quatre cours de philo alors obligatoires.

À l'opposé, on ne s'étonnera pas que les cours les plus fréquentés, et de très loin!, soient ceux de l'actuelle formation générale, tout particulièrement ceux de français et de philosophie. Ce sont en fait les seuls cours où l'on compte plus de 1 000 inscriptions dans une année; par exemple, en 2005-2006, on a atteint 1 767 inscriptions dans le cours de français propre au programme, tous programmes confondus; de même pour le cours de philo propre, où l'on a enregistré, tous programmes confondus, 1 358 inscriptions.

Fait à noter, en formation générale toujours, le nombre d'inscriptions est inversement proportionnel au niveau du cours; autrement dit, il y a nettement plus d'inscrip-

³ COMMISSION D'ÉVALUATION DE L'ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL, *Évaluation de la composante de la formation générale des programmes d'études du Centre collégial de formation à distance (Collège de Rosemont)*, juin 2000, p. 9.

tions dans les cours les plus avancés de chacune des séquences. Ainsi, contre les 1 767 inscriptions au cours de français propre, on en comptait 1 155 en 601-103-04, 764 en 601-102-04 et 632 en 601-101-04. Le même phénomène est observé en philo, en éducation physique et en anglais. Cela ne devrait toutefois pas surprendre, si on repense à la forte proportion des étudiants qui viennent au Cégep@distance pour terminer des études collégiales entreprises ailleurs, ou tout simplement aux étudiants en commandite.

Entre ces deux extrêmes des cours à moins de 20 inscriptions et de ceux à plus de 1 000, il y a tous les autres. Et parmi ceux-là, certains attirent plus que d'autres, notamment les cours du tronc commun en Sciences humaines (538 IC en Méthodes quantitatives en 2005-2006, 345 en économie globale, ancienne et nouvelle versions, etc.) et les préalables universitaires (546 IC en Calcul I, ancienne et nouvelle versions pour Sciences de la nature; en plus de 213 dans la version pour Sciences humaines, 201-103-RE, etc.).

Le prof n'est pas que « dans la boîte »...

Que le cours compte dix ou mille inscriptions, pour chaque cours auquel il s'inscrit au Cégep@distance, l'étudiant est jumelé à un tuteur ou à une tutrice, dont le rôle consiste à l'aider et à le soutenir dans sa démarche d'apprentissage. Le tuteur ou la tutrice doit essentiellement corriger et annoter les devoirs, répondre aux questions de ses étudiantes et de ses étudiants touchant la matière, les aider à se préparer à l'examen final et relancer ceux ou celles qui semblent en difficulté. Le tuteur corrige également l'examen final, sans l'annoter toutefois, puisque celui-ci n'est jamais retourné à l'étudiant, mais plutôt conservé un certain temps au Cégep@distance.

Dès qu'il reçoit confirmation d'une nouvelle inscription, le tuteur envoie une lettre de bienvenue encourageant la personne inscrite à prendre contact avec lui. De la même façon que tout prof de cégep assure une disponibilité à son bureau, chacun tuteur du Cégep@distance assure une période fixe de disponibilité téléphonique de deux heures par semaine. L'étudiante ou l'étudiant peut aussi s'adresser à lui en tout temps par le biais de la messagerie vocale, son appel lui étant retourné dans les deux jours ouvrables. Les cahiers de devoir comportent également une section intitulée Questions de l'étudiante ou de l'étudiant où celui-ci peut inscrire ses questions, auxquelles la tutrice ou le tuteur répondra en même temps qu'il procédera à la correction du devoir.

Dans les cours Internet, les tuteurs n'ont pas de période fixe de disponibilité, les communications passant plutôt par la messagerie électronique et les forums de discussion. Les étudiants ont cependant toujours le loisir de communiquer avec leur tuteur par la messagerie téléphonique.

Le Cégep@distance compte présentement plus de 150 tutrices et tuteurs, recrutés essentiellement parmi les enseignantes et les enseignants du réseau collégial et répartis, comme les étudiants, sur l'ensemble du territoire du Québec. En fonction des besoins, par exemple lorsqu'on lance un nouveau cours, ou que le nombre d'inscriptions connaît une hausse significative, de nouveaux tuteurs viennent se joindre à l'équipe. Plus précisément, on recrute pour un cours ou une discipline dès que les tuteurs en place ont atteint leur maximum d'étudiants, la limite étant fixée à 250 étudiants par année. Il faut noter enfin que près de la moitié des tuteurs actuels contribuent ou ont contribué à la conception de cours, que ce soit à titre d'auteur ou de réviseur de contenu.

De l'admission à la sanction, d'autres formes d'accompagnement de l'étudiant

Le soutien pédagogique est un élément essentiel de la formation à distance. Au Cégep@distance, outre le tutorat, cet accompagnement prend diverses formes.

Tout d'abord, tout nouvel inscrit reçoit en même temps que son matériel de cours un document, sous forme de vidéocassette et de DVD, intitulé *Conseils pour réussir un cours à distance* présentant les caractéristiques et les exigences des études à distance. Entre autres choses, on y invite l'étudiante ou l'étudiant à se mettre au travail dès réception de son matériel, et on le guide dans l'adoption d'habitudes et de méthodes de travail de même que dans la création de conditions propices à l'apprentissage. On lui rappelle aussi les services dont il dispose chez nous, notamment celui de l'aide pédagogique individuelle, et on lui indique la meilleure façon de préparer un appel à sa tutrice ou à son tuteur, par exemple en précisant et notant ses questions par écrit. Il reçoit en même temps Le **Guide de votre réussite. Accueil et directives**, un fascicule de 160 pages où sont exposées non seulement les règles et procédures qui régissent les études au Cégep@distance, mais également toute l'information relative à la conduite de ses études à distance, de la vérification de son matériel de cours à la communication avec son tuteur, en passant par la gestion de son temps⁴.

Les étudiants bénéficient par ailleurs, mais par voie de communication téléphonique ou électronique, des services auxquels

on est en droit de s'attendre d'un établissement collégial : accueil et information, étude et évaluation du dossier scolaire, conseil aux étudiants, registrariat, reconnaissance des acquis. Ces activités sont assurées par le personnel du Service à la clientèle qui compte, entre autres, quatre techniciennes en information scolaire et quatre aides pédagogiques individuelles. Une cinquième API s'est ajoutée depuis deux ans à l'équipe, pour y jouer toutefois un rôle distinct, soit d'assurer tout à la fois l'encadrement particulier des joueurs des équipes hors Québec de la Ligue de hockey junior majeur du Québec, la responsabilité plus large de répondante sport-études, et enfin les services d'aide pédagogique aux étudiants anglophones.

Que ce soit pour des questions touchant le cheminement scolaire ou pour de l'aide face aux difficultés rencontrées dans leurs études, les étudiants peuvent consulter une aide pédagogique par téléphone, entre 8h30 et 16h30, du lundi au vendredi; l'équipe assurant une disponibilité téléphonique continue. Les appels des étudiants sont d'abord traités par l'une des quatre techniciennes à l'information scolaire, qui répondent aux demandes de renseignements et font en quelque sorte le tri des appels en première ligne, évaluant quelles demandes doivent être réacheminées à l'aide pédagogique. Les étudiants peuvent également consulter techniciennes et aides pédagogiques par voie électronique, à infoscol@cegepadistance.ca.

Par ailleurs, toute demande d'inscription, sans commandite, à deux cours ou plus doit obligatoirement être approuvée par une API, même s'il s'agit de la demande d'un étu-

⁴ On peut consulter ce guide, en version PDF, sur notre site Internet, à <http://www.cegepadistance.ca/pdf/GuideAetD.pdf>

⁵ Comme, compte tenu de notre modèle pédagogique particulier, nous ne disposons toujours d'aucun des outils électroniques (modules d'analyse de cheminement scolaire ou grilles Omnivox, etc.) dont nos collègues sont maintenant si familiers, toute analyse de dossier, et la grille de programme ou de cheminement qui en résulte, est produite par une API, à partir des données de Sigdec et de celles présentes dans le système de gestion pédagogique propre au Cégep@distance.

diant inscrit chez nous depuis une ou plusieurs sessions. L'API valide alors le choix de cours de l'étudiant ou, le cas échéant, lui propose les modifications appropriées. À chaque nouvelle inscription, l'aide pédagogique analyse ou revoit le dossier de l'étudiant et, au besoin, établit ou met à jour la grille⁵ de cours de l'étudiant, lui signale certaines étapes à franchir, comme de se préparer à l'épreuve uniforme de français, par exemple, etc. Les API traitent en outre toutes les admissions ou réadmissions sous conditions, présentent à l'étudiant concerné son contrat de réussite, et en assurent le suivi. Les étudiants en commandite échappent évidemment à l'application de notre règlement sur l'admission.

L'aide à la réussite

En matière d'accompagnement, le Cégep@distance a été amené au fil des ans à mettre en place des mesures particulières et à offrir à ses étudiants des outils et des services pour les aider à réussir davantage, ce qui signifie surtout à **persévérer** davantage. Depuis plusieurs années déjà que tout le système éducatif est mobilisé par la nécessité d'augmenter la réussite scolaire, on réalise de plus en plus que la faible diplomation n'est pas forcément liée à l'échec, stricto sensu, mais bien davantage à la non-persistance aux études, ce qu'illustrent assez clairement les écarts très importants entre les taux de réussite dans les cours et les taux d'obtention du DEC. La préoccupation pour la persistance aux études est particulièrement aiguë dans les établissements et les services de formation à distance, où l'abandon n'entrave pas que la réussite à l'échelle du programme mais aussi bien la réussite dans les cours. De fait, l'abandon est à l'origine de la très grande majorité des échecs

en formation à distance; plus précisément, au Cégep@distance, l'abandon de cours est la cause de plus de 80 % des échecs.

Bien sûr plusieurs facteurs peuvent expliquer ce phénomène, notamment, et au premier chef, la difficulté inhérente au mode de formation, qui exige de l'étudiant beaucoup de motivation, d'autonomie et de discipline personnelle. Difficulté d'autant plus grande que plusieurs personnes qui n'en ont jamais fait l'expérience s'imaginent qu'il est bien plus facile d'étudier à distance que dans un établissement traditionnel. Aussi, et même si elle est amoindrie par la souplesse du mode de formation, la difficulté demeure, pour une clientèle adulte, de concilier les études, le travail et les responsabilités familiales. Sans compter le facteur de risque que représente en soi un retour aux études après une interruption souvent longue de plus de cinq ans, même de dix ans. En outre, depuis l'adoption par les cégeps de règlements sur l'admission visant à contrer l'échec scolaire, on observe chez nous une augmentation significative (10 points de pourcentage en 2 ans) des étudiants en situation majeure d'échec, certains ayant même été renvoyés de leur collège et venant se refaire une « *virginité scolaire* » au Cégep@distance.

Pour aider ses étudiants à surmonter ces difficultés, l'équipe du Cégep@distance a progressivement développé des stratégies et des moyens, dont la plupart lui ont été suggéré par les étudiants eux-mêmes, dans le cadre d'études et d'une recherche sur l'abandon menées respectivement en 1996-1997 et en 1999-2000⁶. Certaines des mesures retenues sont essentiellement d'ordre administratif, comme l'assouplissement des règles relatives aux délais dans quelques circonstances particulières ou la réduction des délais d'inscription à l'examen final, et

⁶ Centre collégial de formation à distance, **Rapport du comité sur l'abandon scolaire**, 30 juin 1997; Centre collégial de formation à distance, Recherche sur la persévérance scolaire, 18 pages.

visent à contrer certains des irritants inhérents à la formation à distance. La principale mesure administrative a cependant été adoptée en 1997, et consiste à exiger une confirmation d'inscription par écrit de toute personne n'ayant transmis aucun devoir huit semaines après la date de son inscription à un cours; l'étudiante ou l'étudiant dispose alors de trois semaines pour retourner le coupon de confirmation, à défaut de quoi on annule son inscription. Cette pratique a eu pour effet de diminuer le nombre des abandons avec mention d'échec et, de manière presque inversement proportionnelle, d'augmenter le nombre des désinscriptions.

Cette mesure n'est toutefois pas qu'administrative puisqu'elle comporte une relance téléphonique, par l'une des techniciennes du secteur de l'information scolaire, de tous les étudiants visés, huit semaines après leur inscription. Les techniciennes explorent alors avec l'étudiant les raisons de son retard à se mettre au travail et, au besoin, le réfère à une aide pédagogique ou au tuteur. Au chapitre des mesures de suivi pédagogique, il faut compter aussi la relance que le tuteur est tenu de faire auprès de chacun de ses étudiants potentiellement en difficulté, c'est-à-dire dont la note au premier ou au deuxième devoir est inférieure à 70 %. Quant à la part du suivi pédagogique assurée par les API, elle concerne plus spécialement les étudiants admis sous conditions, les étudiants référés par les techniciennes ou les tuteurs et les étudiants « *à risque* », notamment ceux qui effectuent un retour aux études après une interruption de plus de cinq ans.

Il reste que ce dont nos étudiants ont le plus souvent besoin, c'est d'une aide touchant directement la matière du cours. Le Cégep@distance a donc institué il y a cinq ans le **tutorat-matière**, c'est-à-dire un service qui permet à nos étudiants de consulter un tuteur spécialiste de la discipline les

soirs où sa propre tutrice ou son propre tuteur n'assure pas de disponibilité. Ce service est disponible du mardi au jeudi, de 17 h 30 à 20 h 30, en français, en mathématiques et en anglais.

Et de nouveaux services se développent encore. Ainsi, dès cet automne, on expérimentera l'**audioconférence** de démarrage, dans le cadre du cours Écriture et littérature, 601-101-04. Il s'agit d'une rencontre téléphonique entre un groupe de 6 à 10 nouveaux inscrits avec un des tuteurs du cours, rencontre visant à bien poser les bases du cours (contenu, exigences, méthode de travail, etc.) et à guider les étudiants quant au travail qui les attend. Ces audioconférences devraient se répéter d'une à trois fois par semaine. Et en matière d'élargissement de l'accès aux tuteurs et aux tutrices, le Cégep@distance inaugurerait le 15 octobre prochain ses nouveaux services Web, par lesquels tout étudiant aura, entre autres, accès à chacune et chacun de ses tuteurs par messagerie électronique, chaque étudiant et chaque tuteur disposant dorénavant d'une adresse électronique rattachée à notre serveur.

Une réalité singulière...

Il y aurait encore beaucoup à dire sur la réalité du Cégep@distance; réalité à la fois familière, puisqu'elle participe de l'univers connu du collégial, mais tout aussi singulière, du fait du mode de formation qu'on y propose et des adaptations que cela commande. Et si ce tour d'horizon a piqué votre curiosité, n'hésitez pas à communiquer avec l'une ou l'autre des API, à explorer notre site Internet ou... à demander une suite...

